

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SANSAN
N°0305**

Séance du 29 mars 2024

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Premier Adjoint, Thierry GARROS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, M. FLOURETTE Jean-Marc, M GARROS Thierry, M. SONILHAC Jacques

Procurator(s) :

Etaient absent(s) :

Etaient excusé(s) :

Mme BARBOT Héléne, M. DUROU Nicolas

Date de la convocation
25 mars 2024

Date d'affichage
25 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme ADREY Nathalie

08 avril 2024

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du

08 avril 2024

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame la Trésorière, Isabelle BRUNEL à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et de mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil municipal,
après examen du Compte de Gestion 2023,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Premier Adjoint, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SANSAN

Le Premier Adjoint, Thierry GARROS

le(s) secrétaire(s) de séance



Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le 5/10/24
ID : 032-213204118-20240329-D_20240305-DE